

# Initiative Carte Etudiante Européenne

**Aider chaque étudiant à vivre une expérience à l'étranger de grande qualité et aider les établissements d'enseignement supérieur à gérer plus facilement les mobilités.**

L'une des ambitions de l'Espace Européen de l'Éducation est de faire en sorte que l'apprentissage et la formation à l'étranger deviennent la norme. Avec l'augmentation importante prévue pour le budget du programme Erasmus, bien plus d'étudiants de tous horizons pourraient bénéficier à l'avenir d'une aide pour leur permettre de devenir mobiles. En combinant plusieurs projets européens, l'Initiative Carte Etudiante Européenne alignera et digitalisera les processus les plus chronophages de la mobilité des étudiants. Ces nouveaux services seront accessibles pour les coordinateurs, les étudiants et les principaux logiciels de gestion de la mobilité, via des points d'entrée uniques en ligne.



Les étudiants devraient avoir un accès simplifié aux campus et autres services à l'étranger : les établissements pourront convertir leurs cartes d'étudiant existantes en cartes d'étudiant européennes par l'ajout d'un nouvel hologramme et d'un QR Code. Ces cartes seront également un symbole visible de l'identité étudiante européenne.

Les deux projets clés sont les projets **Erasmus Without Paper** et la **Carte Etudiante Européenne**. **Les établissements d'enseignement supérieur sont invités à s'impliquer dès maintenant dans ces deux projets.**

## Erasmus Without Paper

**Erasmus Without Paper (EWP)** est un processus de normalisation et de digitalisation, qui crée un réseau sécurisé de partage de données entre les systèmes informatiques des établissements d'enseignement supérieur pour les données relatives à la mobilité, rendant ainsi les communications entre eux plus efficaces.

Grâce au réseau EWP, les coordinateurs de la mobilité pourront gérer **les accords inter-institutionnels, les contrats pédagogiques en ligne, les nominations et les relevés de notes**. Ils pourront également charger automatiquement les données des participants dans **l'outil Mobility Tool+ de la Commission européenne**. Les premiers utilisateurs du système de gestion des contrats pédagogiques en ligne ont déclaré **avoir gagné 40 à 50 % de leur temps** par rapport aux anciens processus papier.

### Votre établissement peut adhérer à Erasmus Without Paper de trois façons :

Si vous utilisez un système interne de gestion de la mobilité, connectez-le au réseau EWP à l'aide de plug-ins gratuits (API).

- Si vous utilisez une **solution logicielle tierce**, votre fournisseur devrait bientôt ajouter une connexion au réseau EWP - demandez-lui plus de détails à ce sujet.
- Enfin, si **vous n'avez pas de système de gestion de la mobilité** ou si vous ne souhaitez pas connecter votre système interne au réseau EWP, vous pouvez y accéder via le tableau de bord *Erasmus Without Paper*, un point d'entrée unique sur le web. Plus de 1.100 établissements l'utilisent déjà pour confirmer qu'il est adapté à l'usage auquel il est destiné. Allez sur [erasmuswithoutpaper.eu](https://erasmuswithoutpaper.eu) pour demander l'accès.



## Calendrier:\*

Dans le cadre du prochain programme Erasmus, les établissements d'enseignement supérieur **seront tenus d'utiliser le réseau EWP** pour échanger des données sur la mobilité, afin que tous les établissements puissent bénéficier de processus plus efficaces :

- **2021:** les établissements devront utiliser EWP pour gérer les accords inter-institutionnels et les contrats pédagogiques en ligne ;
- **2022:** les coordonnateurs de la mobilité devront utiliser le système pour envoyer et recevoir les candidatures et les acceptations d'étudiants;
- **2023:** les institutions devront utiliser le système pour échanger les relevés de notes relatifs aux mobilités.

\* Le calendrier dépend de la disponibilité et de la capacité des systèmes à répondre aux besoins.

L'**application mobile Erasmus+** est en cours de mise à jour afin de fournir aux étudiants un point d'entrée unique pour toutes les informations et procédures administratives dont ils ont besoin avant, pendant et après leur mobilité. Les étudiants peuvent dès à présent télécharger la première version de l'application et, si leur établissement d'enseignement supérieur utilise déjà EWP, ils peuvent l'utiliser pour gérer leurs contrats pédagogiques, recevoir des notifications et consulter des check-lists personnalisées.



## Projet Carte Etudiante Européenne



Ce projet permet aux émetteurs de cartes d'étudiant de faire évoluer leurs cartes existantes en **cartes d'étudiant européennes**. Cela renforcera le sentiment **d'identité européenne des étudiants** et facilitera l'accès des étudiants mobiles à des services tels que la restauration, les bibliothèques et le logement lorsqu'ils sont dans un autre établissement d'enseignement supérieur. Les étudiants pourraient également utiliser la nouvelle version de leur carte pendant qu'ils sont en mobilité pour des services hors campus tels que le transport local, et en ligne pour faire valoir leur statut d'étudiant sur les offres spéciales et autres promotions.

Les cartes d'étudiant existantes peuvent être améliorées en ajoutant les éléments suivants de la **carte étudiante européenne** :

- **L'hologramme de la carte étudiante européenne ;**
- **Le numéro de la carte étudiante européenne ;**
- **Le QR code** contenant le numéro de la carte d'étudiant européenne et un identifiant unique pour chaque étudiant.

Les étudiants des établissements qui ont adopté la nouvelle carte pourront également utiliser **une version virtuelle de leur carte** grâce à l'application mobile Erasmus+ qui a été mise à jour.

